



UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT POUR PLUS DE VIE
DANS LES TERRITOIRES D'Auvergne-Rhône-Alpes

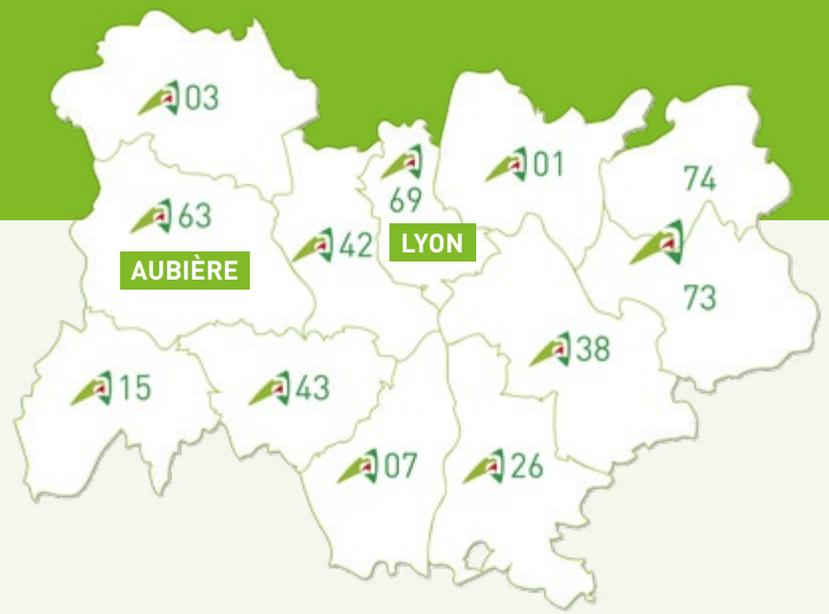


RAPPORT d'activité 2021



SOMMAIRE

- ENJEUX DE PERFORMANCE 3
- LES ACTIONS DE L'AXE 1 4
- LES ACTIONS DE L'AXE 2 12
- LES ACTIONS DE L'AXE 3 19
- CHIFFRES CLÉS 2021 22
- ORGANIGRAMME DE LA CHAMBRE RÉGIONALE 23
- NOS PARTENAIRES 24



63
SITE D'AUBIÈRE
 9 Allée Pierre de Fermat
 63170 AUBIERE
 Tél : 04 73 28 78 30
 Fax : 04 73 28 78 59
accueil@aura.chambagri.fr

69
SIÈGE SOCIAL LYON
 AGRAPOLE, 23 rue Jean Baldassini
 69364 LYON Cedex 07
 Tél : 04 72 72 49 10
 Fax : 04 78 61 76 76
accueil@aura.chambagri.fr



Gilbert GUIGNAND

Président de la Chambre régionale d'agriculture
 Auvergne-Rhône-Alpes

Cette année 2021 aura été marquée par la signature du Contrat d'Objectifs et de Performances (COP) entre notre réseau des Chambres d'agriculture et l'Etat.

Quelle satisfaction d'avoir signé cet engagement mutuel autour d'ambitions et objectifs partagés. Ce contrat est une marque de reconnaissance de la part de notre Ministère. Il affirme l'importance du réseau des Chambres dans l'appui aux agriculteurs et aux territoires.

C'est pour moi un engagement sécurisant pour notre réseau. En effet, l'Etat s'engage à défendre la stabilité des moyens attribués aux Chambres d'agriculture jusqu'en 2025. Nous avons une visibilité sur notre trajectoire financière et sur les moyens pour mener à bien nos actions !

Une fierté, une victoire... mais surtout le fruit d'un long travail démarré en 2019 avec notre Projet Stratégique du Réseau (PSR).

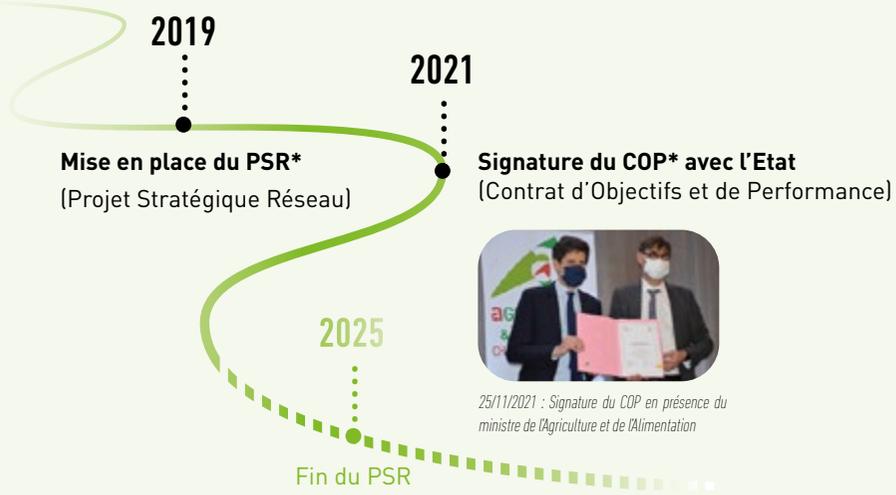
En nous fixant ce cadre d'action commun, avec des objectifs quantifiables et définis annuellement sur la mandature 2019-2025, nous avons su réagir et nous adapter aux attentes. C'est en formulant nos engagements dans le PSR que nous avons fourni toutes les garanties nécessaires à la signature de ce COP.

Vous pourrez découvrir dans les pages qui suivent comment l'activité de la Chambre régionale et du réseau des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, s'organise autour du PSR. Vous verrez qu'en 2021, nous avons collectivement atteint nos objectifs ! Je tiens ici à féliciter l'ensemble des acteurs qui ont contribué à cette réussite ! Un bilan de mi-mandature aura lieu en 2023.

Nous avons progressé en 2021 dans notre capacité à travailler ensemble... et particulièrement en définissant ensemble notre prochain Programme Régional de Développement Agricole et Rural (PRDAR). Objectifs : développer nos actions sur des thématiques essentielles, le renouvellement des générations, la qualité de vie au travail, l'adaptation au changement climatique, la transition agroécologique, l'innovation des pratiques et la souveraineté alimentaire. J'ai toute confiance en notre réseau pour se consolider encore et gagner en agilité.

2021 était également une année d'élection régionale. Nous sommes dans la continuité et cela nous permet de confirmer le travail entrepris depuis 2019 avec l'exécutif régional.

Pour 2022, je souhaite que la Chambre régionale continue sur cette lancée, en tant que facilitateur des actions de notre réseau et pleinement engagée auprès du Conseil Régional et de la Draaf dans la mise en place du futur programme Feader 2023-2027.



Des enjeux de performance et de modernisation au sein des Chambres d'agriculture

Le COP* constitue un document de référence pour l'action du réseau des Chambres d'agriculture et comporte trois parties en lien avec le PSR 2019-2025 :

Partie A. Accompagner l'agriculture et les territoires dans les transitions économiques, sociétales et climatiques

En région cela se traduit par :

le PSR*

Il regroupe les **103 établissements** du réseau des Chambres qui se dotent d'un **cadre d'action commun sur la période 2019 - 2025** pour organiser le « **Faire ensemble** ». Le PSR comporte 14 actions phares réparties en 3 axes :

- AXE 1**
Accompagner l'agriculture dans ses transitions [...]
- AXE 2**
Créer plus de valeur dans les territoires
- AXE 3**
Faire dialoguer agriculture et société

En Auvergne-Rhône-Alpes cela se traduit par :

16 DAS*

pilotés par 16 groupes opérationnels dotés de 14 actions phares.

Partie B. Mettre en oeuvre le programme des Chambres d'agriculture en faveur du développement

En région cela se traduit par :

le PRDAR*

Il vise à « développer une **agriculture régionale multi performante et adaptable** répondant aux demandes des filières et des territoires».

En Auvergne-Rhône-Alpes cela se traduit par :

- Un programme unique 2022-2028
- Une co-construction avec **42 partenaires** du développement agricole (OPA, stations expérimentales etc... =
- **Un budget de 8 204 K€**
- **Les recettes : 54 % de Casdar, 17 % TATFNB, 9 % Conseils départementaux, 7% du Conseil régional, et 12 % autres**
- La dotation Casdar est utilisée à :
 - 34 % pour des actions de développement territorial et filières alimentaires localisées
 - 24 % pour des actions de transition vers des systèmes triple performant sur les plans économique, social et environnemental
 - 22 % pour des actions de recherche, innovation et développement
 - 11 % pour des actions sur adaptation des systèmes de productions locaux aux changements climatiques
 - 7 % pour des actions en faveur des services de remplacement

Partie C. Renover la gouvernance, l'organisation et optimiser les ressources

En région cela se traduit par :

l'engagement de performance

Le réseau fourni des **indicateurs** pour évaluer sa **performance** et sa **modernisation**.

En Auvergne-Rhône-Alpes cela se traduit par :

- Un projet « **Cap'performance AURA** » qui a mobilisé l'ensemble des équipes de directions de chaque établissement du réseau pour identifier des pistes d'actions pour faciliter le « faire ensemble » :
- **75 propositions ont été formalisées**
- **22 ont été jugées prioritaires dans la mise en œuvre**

Glossaire

- *COP : Contrat d'objectifs et de performance
- *PSR : Projet Stratégique Réseau
- *PRDAR : Le Programme Régional de Développement Agricole
- *DAS : Domaine d'activité stratégique

AXE 1

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

Les actions de cet axe sont décrites dans les pages 5 à 11.
En plus de ces actions, en 2021, nous avons également piloté :

• ALEAS DANS LES EXPLOITATIONS

- Campagnols : l'hiver 2020 a vu un fort développement des campagnols, pour soutenir les producteurs touchés la Région a mis en place un dispositif de soutien direct. 1750 dossiers ont été déposés par les éleveurs. La Chambre régionale a été chargée de leur instruction pour le compte de la Région.
- Gel d'avril 2021 : les filières arboricoles et viticoles ont été durement touchées. Là encore la Région a mis en place une aide d'urgence, près de 700 dossiers fruits ont été traités, les dossier viticoles suivront en 2022.

• INTERNATIONAL

- Utilisation des outils numériques pour renforcer les partenariats internationaux des Chambres d'agriculture (CRA AURA en Côte d'Ivoire et Algérie, CDA38 au Maroc et Burkina-Faso, CDA15 en Algérie).
- Mobilisation de notre expertise agricole en appui à la politique internationale du Conseil Régional AuRA. Pilotage d'un projet européen de 500K€ en Côte d'Ivoire, consortium de 6 co-demandeurs public-privé : formation agricole, entrepreneuriat, insertion professionnelle et développement territorial agricole dans la région du Bélier. Notre plus-value repose sur l'échange d'expériences entre Chambres d'agriculture et sur les rôles de proximité des organisations consulaires.

DAS 1	Conseil Installation Transmission et conseil d'entreprise		p.5
DAS 2	Conseil stratégique : multiperformance et transitions agricoles		p.6
DAS 3	Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes		p.7
DAS 4	Conseil élevage		p.8
DAS 5	Innovation Recherche - Développement		p.9
DAS 6	Accompagnement du développement numérique de l'agriculture dans les territoires		p.10
DAS 7	Formation des agriculteurs et des collaborateurs		p.10
DAS 8	Information et conseil réglementaire		p.11

#CARBONE #INSTALLATION TRANSMISSION
#RÉSILIENCE #BAS INTRANTS #REVENU
#TRAÇABILITÉ #DIVERSIFICATION #SOL
#BIODIVERSITE #NUMÉRIQUE #INNOVATION
#GESTION DES RISQUES #R&D #CERTIFICATIONS



DAS 1. Conseil installation transmission et conseil d'entreprise



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Maintenir le potentiel de production et un tissu d'exploitations dans tous nos territoires en accompagnant le renouvellement des générations.

Offrir dans la durée un accompagnement de qualité, diversifié et de proximité aux futurs cédants et à leurs associés.

Développer l'installation en accompagnant tous les projets d'installation (création / reprise, cadre familial / hors cadre familial, filières longues / courtes, etc.) dans tous les territoires.



ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

L'équipe Installation-Transmission du Service Réseau et Développement des Services Marchands.

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.



L'action phare 2019-2025

Repérer, sensibiliser, et accompagner les agriculteurs susceptibles de transmettre leur exploitation d'ici 2026 pour préparer l'installation d'un nouvel agriculteur.

► Objectif 2021

1 843 agriculteurs sensibilisés

► Réalisation 2021

1 935 agriculteurs sensibilisés



Nos actions 2021



Actions réalisées conjointement par la Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales d'agriculture

- Animation et coordination du réseau des Chambres départementales
- Communication en appui aux actions des Chambres départementales :
 - Animation du site régional « Devenir Agriculteur », et de la page [Devenir agriculteur](#) avec notamment la publication régulière d'offres d'exploitations à céder.
- Participation et création d'animations lors de Tech&Bio et du Sommet de l'élevage
- Construction des outils de l'offre d'accompagnement à la transmission renouvelée (actions d'animation, journées collectives, offre de formation, communication via les nouvelles technologies)
- En partenariat avec la coordination formation :
 - construction de l'offre de formations entrepreneuriales CERTICREA destinée aux porteurs de projet
 - animation du groupe métier des Conseillers PPP
- Poursuite du travail partenarial avec les filières pour un renforcement des synergies et une meilleure complémentarité des actions
- Valorisation des données d'affiliation MSA, de suivi de stages test et réalisation d'une enquête sur le devenir des porteurs de projet reçus en PAI pour enrichir notre connaissance du contexte et affiner nos actions.





DAS 2. Conseil stratégique : multiperformance et transitions agricoles



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Dans chaque territoire et pour toutes les filières proposer aux agriculteurs un conseil de transition individualisé pour une amélioration CT et LT du niveau de performance économique, social, environnementale de leur système de production.

Tout au long de la mandature, la Chambre régionale soutiendra la montée en compétences des conseillers, la structuration de l'offre de conseil (harmonisation, segmentation, communication), le suivi des réalisations, et la recherche de l'équilibre économique de ces prestations hors fonds publics.

ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

L'équipe agro-environnement du Service Recherche Innovation Développement, Références et Prospective.

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

L'action phare 2019-2025

D'ici fin 2025, proposer à chaque agriculteur, un conseil stratégique en lien avec son projet d'entreprise sur la base d'un audit individualisé. L'ambition pour 2025 est d'avoir réalisé 6 850 conseils.

► Objectif 2021

698 conseils réalisés dont :

Conseil certification environnementale HVE	350
Conseil Stratégique . Bas Carbone	75
Conseil stratégique Phytosanitaire	100
Conseil stratégique global	172

► Réalisations 2021

1 390 conseils réalisés dont :

Conseil certification environnementale HVE	917
Conseil Stratégique . Bas Carbone	139
Conseil stratégique Phytosanitaire	62
Conseil stratégique global	272

Nos actions 2021

Actions réalisées conjointement par la Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales d'agriculture

- Participation à Tech & Bio** : agriculteurs et acteurs agricoles ont pu retrouver les services des Chambres d'Agriculture en matière de méthanisation, photovoltaïque et bois-énergie sur notre stand régional « Energie Renouvelables ». Par ailleurs, l'ensemble des partenaires de la charte régionale méthanisation « Ambition Biogaz 2023 » étaient réunis sur un stand voisin dédié pour répondre aux questions des agriculteurs porteurs de projets.
- Bas Carbone** : dans le cadre du Plan de Relance, les Chambres d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont engagées à accompagner d'ici à la mi-2023 près de 370 agriculteurs nouvellement installés vers des pratiques faiblement émettrices et favorables au stockage du carbone. Déjà 80 d'entre eux se sont engagés dans cette démarche. L'exemple d'un agriculteur du Cantal a fait l'objet

d'une conférence lors du Sommet de l'Elevage. Aujourd'hui, ce sont plus de 30 conseillers du réseau régional qui sont formés aux outils de diagnostics bas carbone.

- Varenne Agricole** : Les Chambres régionales d'agriculture ont toutes été mobilisées pour réaliser un diagnostic territorial de résilience de leur agriculture face au changement climatique. Ce diagnostic, réalisé à l'automne 2021 avec de nombreux instituts et partenaires ainsi que les conseillers du Réseau des chambres, servira de base pour l'élaboration de la feuille de route régionale d'adaptation au changement climatique de l'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes à horizon 2025. Sa rédaction est prévue en 2022 avec le Conseil régional et la DRAAF.





DAS 3. Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Accompagner un maximum d'agriculteurs dans les transitions (phytosanitaires, fertilité des sols, énergie, certifications Haute Valeur Environnementale, etc.). Réinvestir le champ du conseil agronomique et se doter de compétences incontournables en région



L'action phare 2019-2025

Mettre en place chaque année au moins 1 groupe d'agriculteurs dans chaque département pour l'accompagner sur une thématique innovante (agriculture de conservation, agroforesterie, bas carbone, etc.).

► Objectif 2021

12 groupes accompagnés

► Réalisations 2021

33 groupes accompagnés



Nos actions 2021



Actions réalisées conjointement par la Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales d'agriculture

- Développement du nombre de collectifs engagés dans la transition agroécologique à bas niveau de produits phytosanitaires (réseaux DEPHY FERME et groupes Écophyto 30000) : réunions d'information, accompagnement à la rédaction des candidatures et participation à la sélection des dossiers.
- 4 nouveaux groupes 30000 ont été reconnus en 2021 et 10 groupes sont entrés en phase d'émergence pour être reconnus en 2022, 14 réseaux DEPHY FERME se sont réengagés pour 5 ans et 2 nouveaux réseaux ont rejoint le dispositif. Via ds réunions d'information, accompagnement à la rédaction des candidatures et participation à la sélection des dossiers.
- Mise en relation des collectifs d'agriculteurs engagés dans la réduction de phytos : organisation de deux réunions d'accueil des animateurs des nouveaux groupes 30 000, une rencontre régionale des animateurs DEPHY/30000.
- Organisation d'une journée de communication d'envergure « 30 000 DEPHY Avenir » le 03/06/21 organisée par 13 collectifs Écophyto, ayant réuni 276 participants.
- Dans le cadre de l'appui à la capitalisation des dispositifs GIEE et 30 000, et avec le soutien de la DRAAF, réalisation

le 13/09/2021 d'un **webinaire dédié aux groupes en transition agroécologique** qui a réuni plus 80 participants. M. Meynard (INRAE) a mis en évidence les verrous sociotechniques de la transition agroécologique et avec les témoignages de collectifs qui ont souligné la diversité et l'importance des coopérations pour les projets.

- Participation au salon Tech&Bio en septembre 2021, via un stand Ecophyto, pour présenter les enjeux de ce plan et renseigner sur les différents dispositifs qui existent (30 000, DEPHY, BSV). Un atelier biodiversité a été proposé pour mettre en lien deux dispositifs : OAB et ENI SBT.
- Organisation d'un colloque de présentation des résultats des réseaux DEPHY Ferme en Grandes Cultures et Poly-culture-élevage de la région le 24 novembre 2021.
- Animation et coordination du réseau de surveillance biologique du territoire : assurer la cohérence entre les moyens et le dispositif dans un contexte de baisse budgétaire, mettre en forme et diffuser les bulletins de santé du végétal. L'épidémiosurveillance en quelques chiffres : **169 BSV publiés en AURA : 7 filières pour 9 éditions de BSV. Environ 120 structures partenaires**



ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

L'équipe agro-environnement du Service Recherche Innovation Développement, Références et Prospective.

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.



DAS 4. Conseil élevage

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Consolider et développer le conseil en élevage en adéquation avec les besoins des éleveurs et des filières.

Offrir une offre concurrentielle du réseau des Chambres et lier si nécessaire des partenariats avec autres acteurs.



L'action phare 2019-2025

Accompagner les éleveurs dans une action visant le développement de la performance économique de leur système (conduite d'élevage, méthanisation, équipement d'élevage, bien-être animal, organisation du travail, etc.).

► Objectif 2021

Accompagner

2 308 éleveurs

► Réalisation 2021

3 141 éleveurs



accompagnés en conseil bâtiments, conduite d'élevage, équipements, fourrages. Le conseil bien-être santé animal est en plein développement



ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

Le Service Filières.

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.



Nos actions 2021



Actions réalisées conjointement par la Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales d'agriculture

🎯 BAS – CARBONE :

- 293 éleveurs en conseil bas-carbone CAP2ER sur 2020-2021
- Lancement de LIFE GREEN SHEEP pour la « maîtrise des gaz à effet de serre » en élevage ovin

• 4 actions autour des FOURRAGES :

- 2 projets lauréats de Recherche et Développement : ClimaCoach pour l'adaptation des élevages herbivores au changement climatique et RESYF en faveur de la résilience des systèmes fourragers en lait et en viande bovine
- Edition du guide régional Pâturage, le fruit de 10 ans d'expérience

- 100 participants à la journée régionale « Pratiques fourragères dans un contexte de changement climatique » le 18/11/2021 pour croiser tous les résultats et renforcer l'autonomie et la rentabilité économique des éleveurs

• Programmation 2023 – 2027 :

- Analyse, concertation en comités de filière pour les nouveaux Plans de filières régionaux avec l'ensemble des partenaires
- Futur plan Bâtiment : préparation de l'étude régionale Option Coûts Simplifiés





DAS 5. Innovation Recherche Développement

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Une Recherche-Innovation-Développement au service des filières et des territoires de la région.

ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

Le Service Recherche Innovation Développement, Références et Prospective.

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

🎯 L'action phare 2019-2025

Coordonner et déposer des projets dans un objectif national de 30 projets par an en réponse à des appels à projets nationaux ou européens avec le concours d'un service commun au réseau d'ingénierie de projets.

▶ Objectif 2021

Coordonner et déposer au moins

2 dossiers en réponse

à des appels à projets

▶ Réalisation 2021

5 dossiers réalisés



🇫🇷 Nos actions 2021

Le service commun RID anime le PRID, **Partenariat régional Recherche Innovation Développement**, signé avec l'ACTA, INRAE, ISARA, VetAgroSup, ARIA, Région et DRAAF. Il travaille à renforcer les liens avec les partenaires de l'expérimentation des différentes filières :

- Signature d'une convention avec le CTIFL (juillet 2021)
- Création du Pôle de Ressources et d'Innovation pour les systèmes laitiers de montagne (PRISM) avec le Centre d'Elevage Lucien Biset de Poisy, l'IDELE et la CRA Bourgogne Franche Comté
- Réflexion engagée avec la ferme expérimentale de Jalogny pour la filière bovins viande et avec le centre FEDATEST pour la filière ovin viande
- **Gestion de l'appel à projet régional PEPIT** dans le cadre du PRID : 24 projets sélectionnés sur 38 étudiés par le PRID.
- **Accompagnement au montage de projets inter filières et pluri partenaires pour produire de la connaissance :**
 - Dans le cadre de l'AAP PEPIT : Animation de journées de co-construction entre acteurs des filières
 - 38 projets déposés au 15 septembre
 - 2 projets lauréats pour expérimenter des solutions d'adaptation au changement climatiques sont pilotés par la CRA pour le réseau des Chambres.
 - Dans le cadre d'autres AAP :
 - 2 projets CASDAR lauréats sur les alternatives au glyphosate en arboriculture et viticulture
 - 1 projet Horizon Europe sur la réduction des intrants, non retenu
- **Accompagnement au montage de projets inter filières et pluri partenaires** pour valoriser des connaissances déjà acquises

: AAP national REFLEX : CLIMACOACH lauréat, (Adaptation au changement Climatique en Elevage) en partenariat avec Occitanie, PACA, Pays de Loire

- **Coordination de projets régionaux** pour le compte du réseau des CA AURA : DESCInn et RIS-SCInn (expérimentation de systèmes de culture et fourragers innovants), LegSecAura (production de références en lentille, pois chiche & haricot), PIVO (développement de produits innovants à base de viande ovine), SECUFOURRAGE
- **Valorisation des résultats des R&D :**
 - [Colloque Fourrage – 18 novembre](#)
 - [Parcours Climat – 14 décembre](#)
- **Coordination et mise en œuvre de projets de valorisation des connaissances en partenariat :**
 - Picasol : recensement des indicateurs de fertilité biologique et organique des sols, recueil des compétences existantes dans le réseau des chambres, mise en place de formations à destination des conseillers des chambres et propositions d'offres de service à destination des agriculteurs
 - Climaculteur : valorisation des références techniques et économiques, des outils et des solutions existantes permettant de quantifier et d'améliorer les performances « carbone » dans les exploitations pour assurer les transitions des systèmes agricoles. In fine, il s'agit de construire puis déployer une démarche de progrès « bas carbone » permettant de mieux sensibiliser les publics, la montée en compétences des conseillers et l'accompagnement des agriculteurs pour les filières ruminants, monogastriques, grandes cultures, bœuf et énergies renouvelables.





DAS 6. Accompagnement du développement numérique de l'agriculture dans les territoires

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Développer l'usage du numérique dans les Chambres d'agriculture et les exploitations agricoles pour favoriser le lien entre conseillers et agriculteurs et pour créer de la valeur.



Actions réalisées conjointement par la Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales d'agriculture

Nos actions 2021

- 📌 **Développement de l'offre de solutions numériques à destination des agriculteurs :**
 - Mes parcelles
 - 3 332 utilisateurs en AURA
 - 3 003 déclarations PAC réalisées avec mes parcelles
 - Plateforme Formation Mixte Digitale
 - 919 stagiaires ont bénéficié de ce service digital (voir ci-contre)
- 📌 **Formations à l'usage d'outils numériques pour le suivi de parcelles, la fertilisation les traitements, le suivi de troupeaux ou la vente de produits en ligne.**
 - 37 stages
 - 219 stagiaires
- **Echange avec le Conseil régional** pour évaluer l'opportunité que le réseau des Chambres d'agriculture d'AURA se mobilise sur plan régional de transformation numérique
- **Rencontre avec la structure Agdata-hub** sur la gestion des données agricoles numériques



DAS 7. Formation des agriculteurs et des collaborateurs

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Conforter notre position de premier centre de formation des agriculteurs en AURA en proposant une offre de stages avec des méthodes innovantes et répondant aux besoins techniques et stratégiques des agriculteurs et des salariés d'exploitations agricoles.



L'action phare 2019-2025

Atteindre au moins 35% de parts de marché sur les formations continues auprès des agriculteurs.

► Réalisation 2021

2 532 182 € de chiffre d'affaire réalisé

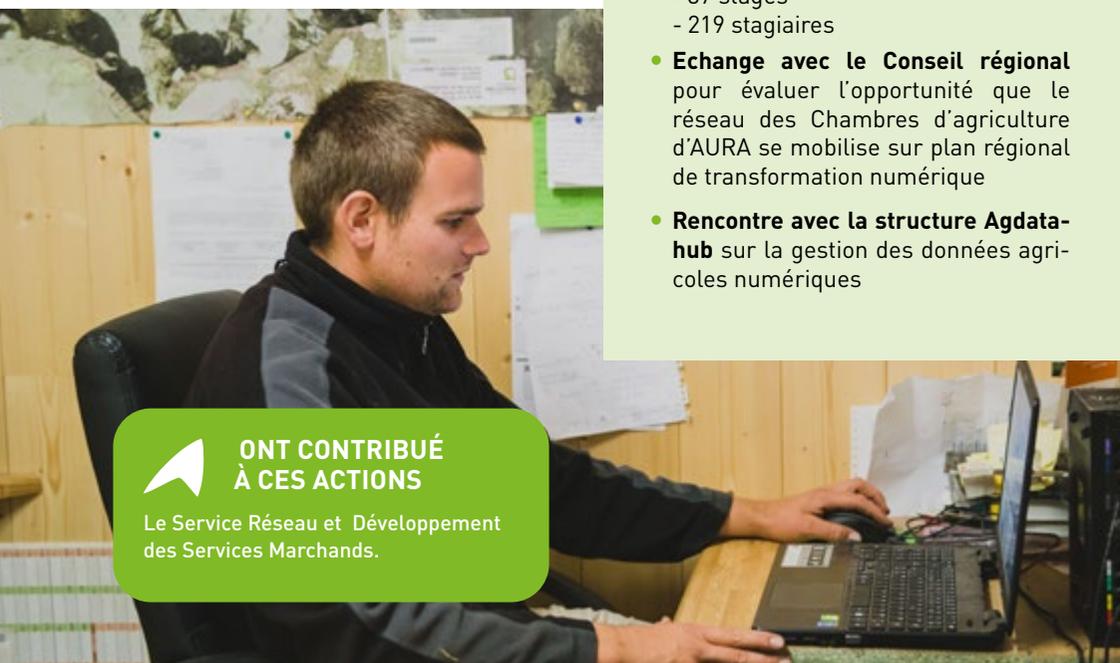
Nos actions 2021

Adaptation collective aux exigences externes, à la fois réglementaires et financières.

- 📌 **Mutualisation renforcée**
 - Construction commune de la formation Certifiante pour les porteurs de projet : Certi-CREA.
 - Programmes et outils mis en commun partagés par 102 conseillers et responsables.
 - Habilitation de tous les établissements et possibilité d'accéder au financement par le Compte Personnel Formation.
 - Visio mensuelle avec les ingénieurs formation pour mettre en commun les besoins et co-construire des formations ; 75 partages de scénarios et outils ..
- 📌 **Dynamisation de l'activité formation**
 - Développement des modules de formation à distance, 127 stages et 919 stagiaires ont été formés.
 - Obtention de la certification Qualiopi obligatoire par chacune des CDA, et intégration dans la démarche qualité performance portée par l'APCA.
 - Travaux commun sur la commercialisation des formations, avec l'appui du groupe communication. Harmonisation de supports, partage d'outils pour l'élaboration du calendrier. Gain de temps pour les services communication des chambres départementales

Quelques chiffres :

1 176 stages réalisés : **10 532 stagiaires** formés / Un **taux de satisfaction** qui se maintient à **92 %**, malgré l'impact de la crise sanitaire qui complexifie l'organisation ; accès aux salles, repas etc...



ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

Le Service Réseau et Développement des Services Marchands.



ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.



DAS 8. Information et conseil réglementaire



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Faire de la déclaration PAC un moment clé pour sécuriser chaque agriculteur vis-à-vis de ses obligations réglementaires en respectant son choix d'être plus autonome ou d'être accompagné.

L'action phare 2019-2025

« Appuyer avec une offre de service harmonisée au moins 25 % des agriculteurs dans leurs déclarations PAC ».

► Objectif 2021

9 710 déclarations réalisées avec un accompagnement chambre d'agriculture

► Réalisation 2021

11 204 déclarations accompagnées

Plus de 70 % des déclarations réalisées sans que les exploitants ne soient obligés de se déplacer (prise de rendez-vous en ligne, ...)

Un plan de communication commun pour toucher le plus grand nombre d'exploitants concernés.

Nos actions 2021

Actions réalisées conjointement par la Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales d'agriculture

Contribuer à ce que les exploitants connaissent et maîtrisent le cadre réglementaire qui s'applique à leurs activités en :

- Coordonnant le réseau des conseillers des Chambres d'agriculture pour développer leurs connaissances et dégager des synergies au service des exploitants
- Dépôt de la demande de renouvellement d'habilitation du réseau Système de Conseil Agricole pour les 11 Chambres d'agriculture
- **288 conseillers** concernés
- Bilan des actions réalisées sur la période 2017-2020 dans le cadre du SCA :
- **63 179 agriculteurs** ont bénéficié d'un conseil collectif et/ou individuel sur la conditionnalité, le verdissement, l'agro-écologie, ...

- **1 268 attestations produites** dont 707 attestant du niveau 1 de la certification Haute Valeur Environnementale (HVE).

Pour atteindre ces objectifs, le réseau AURA s'est organisé pour :

- Développer les compétences des conseillers pour délivrer un conseil de qualité (formation, groupes d'échange de pratiques, ...)
- Former des agriculteurs pour réaliser leur déclaration de manière autonome
- Développer un appui à distance
- Produire des références réglementaires valorisées sur le site <https://extranet-info-reglementaire.proagri.fr/>
- Disposer d'un plan de communication commun

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PAC 2021

3 bonnes raisons de réaliser ensemble votre déclaration

- ✓ Faciliter vos démarches
- ✓ Ne rien laisser au hasard
- ✓ Optimiser vos aides

de réaliser ensemble votre déclaration

- ✓ Ne rien l
- ✓ Optimise

ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

Le Service Réseau et Développement des Services Marchands.

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

AXE 2

CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

DAS 9	Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie		p.13
DAS 10	Agriculture biologique		p.14
DAS 11	Circuits courts et agritourisme		p.15
DAS 12	Développement forestier et agroforestier		p.16
DAS 13	Agriculture urbaine		p.17
DAS 14	Ruralité, Projets de territoire et services aux collectivités		p.18

#COMPÉTITIVITÉ

#GASPILLAGE # EMPLOI #RELOCALISATION

#ALIMENTATION #ECONOMIE CIRCULAIRE #MARCHÉ

#CHANGEMENT CLIMATIQUE #GESTION DE L'EAU

#ZÉRO ARTIFICIALISATION #SOURCING #ÉNERGIES



DAS 9. Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Structurer et porter les politiques de filière en AURA. Permettre la co-construction de projets créateurs de valeurs dans un partenariat fort avec les acteurs et réseaux des filières. Être l'interlocuteur reconnu du Conseil régional et des services de l'État.



L'action phare 2019-2025

Accompagner des projets de filières (mise en relation, assistance à maîtrise d'ouvrage, etc.) pour de nouveaux débouchés.

► Objectif 2021

24 projets accompagnés

► Réalisation 2021

22 projets accompagnés dont :
- 14 liés à des projets de filière alimentaire territorialisée
- 8 à des projets non alimentaires



* 80% de l'objectif étant atteint, l'action phare est validée

Nos actions 2021

- **Filières**
 - **Emergence d'un projet sur le développement des légumineuses en AURA** (Gran'AURA) à des fins d'alimentation humaine
 - **Signature du plan de Filière Maraîchage et structuration de la filière maraîchage** à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes
 - **Observatoire régional en bovins viande** en partenariat avec l'IDELE et INTERBEV
 - **Comités de Filière.** 6 comités de filière en productions animales et 6 comités de filière en productions végétales intégrant l'émergence de nouvelles filières. Mobilisation de chaque Comité de Filière pour un bilan 2018-2020, la définition des axes stratégiques 2023-2029 et la préparation des prochains plans de filière
 - **Partenariat avec la Côte d'Ivoire pour un projet ambitieux de formation des jeunes (maraîchage, manioc)** dans un centre et de mise en pratique dans une démarche de structuration du parcours à l'installation, des services de formation et d'ancrage territorial
 - **Accompagnements des filières arboricoles et viticoles en difficulté** suite à l'épisode de gel en avril 2021
- **Accompagnement des démarches de différenciation :**
 - **Memento SIQO :** Publication de l'édition 2021 du Memento SIQO d'AURA : <https://aura.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/memento-2021-des-produits-sous-signes-de-la-qualite-et-de-lorigine-siqo/>
 - **Etude des liens entre les Marques Alimentaires collectives et l'agroécologie :** inventaire des marques, mémo sur l'agroécologie et synthèse des liens entre marques collectives et agroécologie.
 - **Développement des filières alimentaires territorialisées**
 - Co-organisation avec la coopération agricole, Cap rural, ISARA d'un séminaire (30 participants) pour identifier les enjeux la complémentarité des systèmes alimentaires pour approvisionner les PAT et valorisation de ce travail sur une conférence lors du Sommet de l'élevage
 - Valorisation des livrables issus du projet Systèmes Alimentaires du Milieu (SYAM) et poursuite des travaux sur la place des distributeurs dans les alliances entre les acteurs de ces systèmes alimentaires



ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

Le Service Filières.

Le Service Réseau et Développement des Services Marchands.

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.



DAS 10. Agriculture biologique

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Proposer à tous les agriculteurs qui nous sollicitent un accompagnement spécifique à la conversion bio : nous déclinons un dispositif à tous les agriculteurs (en conventionnel ou porteur de projet installation).

🎯 L'action phare 2019-2025

Proposer à tous les agriculteurs qui nous sollicitent un accompagnement spécifique à la conversion bio, et accompagner 39 000 agriculteurs dans leurs démarches bio d'ici 2025

▶ Objectif 2021

4 434 agriculteurs accompagnés

▶ Réalisation 2021

6 082 agriculteurs accompagnés dans leurs démarches « Bio »



ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

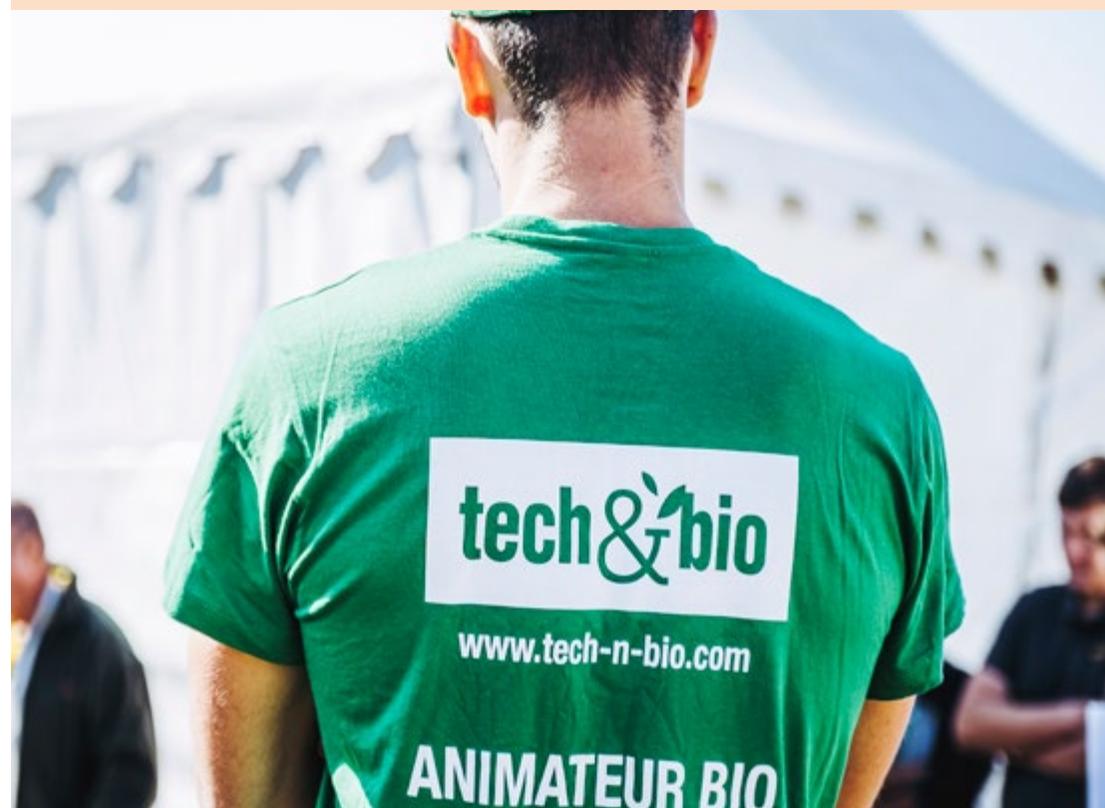
Le Service Filières.

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

🇫🇷 Nos actions 2021

🔗 Actions réalisées conjointement par la Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales d'agriculture

- 🔗 **Information sur l'Agriculture Biologique**, réalisation de :
 - fiches filières AB régionales
 - 4 newsletters régionales
 - 4 bulletins techniques
- **Bilan du plan AB** et préparation du futur dispositif Etat - Région
- 🔗 **Finalisation des engagements en AB** en 2020 : 10 000 agriculteurs accompagnés dans leurs démarches AB sur 5 ans.
- 🔗 **Participation au salon Tech&Bio** qui a réuni 18 000 visiteurs sur 3 jours.
- 🔗 **Publication de 9 vidéos Youtube** 📺 représentant les témoignages d'agriculteurs de la région en agriculture biologique.
- **Organisation et coordination du stand élevage bio au sommet de l'élevage** regroupant une quinzaine d'exposants des filières élevages bio.
- **Consolidation des liens** avec les acteurs et travail prospectif de la viande bio en Massif central, projet Bioviande avec le Massif central.
- **Echanges entre animateurs AB des régions du Massif central.**





DAS 11. Circuits courts et agritourisme

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Encourager la résilience des exploitations agricoles en développant des sources de revenus supplémentaires grâce aux circuits courts et l'agritourisme.

Maintenir les outils de structuration du territoire assurant une capacité à produire des biens alimentaires.

🎯 L'action phare 2019-2025

Accompagner les agriculteurs dans leurs démarches de proximité à travers le réseau Bienvenue à la Ferme.

► **Objectif 2021**
1 069 agriculteurs accompagnés

► **Réalisation 2021**
1 042 agriculteurs accompagnés



* 80% de l'objectif étant atteint, l'action phare est validée



ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

L'équipe Promotion, Alimentation, Circuits courts et Territoires du Service Réseau et Développement des Services Marchands.

Le Service Recherche Innovation Développement, Références et Prospective.

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

🇫🇷 Nos actions 2021



Actions réalisées conjointement par la Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales d'agriculture

📍 **Action Réseau**, animation de groupes de conseillers spécialisés pour favoriser l'échange de pratiques et développer les expertises :

- **Autour de la marque « Bienvenue à la Ferme »**

- **Autour des circuits-courts et de la transformation fermière**, avec la production de références concernant la transformation fermière

- **Autour des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et de la Restauration Hors Domicile**, avec :

- la production de plaquettes d'information sur les débouchés légumes de plein champs et légumineuses pour les agriculteurs

- la visite de la cuisine centrale de Villeurbanne

- la réalisation d'un panorama régional des produits pour une société de restauration collective

- **Concours Fermier d'Or : 23^{ème} édition.**

- 155 participants

- 257 produits en compétition

- 39 premiers prix distribués

- 33 vidéos réalisées pour valoriser les lauréats

En savoir + :

<https://aura.chambres-agriculture.fr/terroirsproduits/decouvrir-les-produits-dauvergne-rhone-alpes/leconcours-fermierdor/les-produits-et-des-producteurs-fermiers-reconnus-par-les-consommateurs/>

📍 **Promotion des marques permettant aux consommateurs de « consommer local »**

- Opération « Automne Fermier »

- Contribution à la marque régionale « La région du goût »

- **Conférence** « Nos assiettes prises en otage ? Dépassons les clivages pour préserver l'équilibre de nos régimes alimentaires » (23.11.2021)

- Objectif : apporter aux élus de la Chambre régionale d'agriculture une lecture de la complexité des mutations actuelles de l'alimentation





DAS 12. Développement forestier et agroforestier



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Contribuer à la gestion durable et à la mobilisation du bois dans un contexte de changement climatique.

Accompagner les démarches de valorisation du bois (énergie, litières, etc.) et le développement de la performance des exploitations en agroforesterie.

L'action phare 2019-2025

Appuyer la mobilisation de 1 million de m³ de bois au niveau national.

Au niveau de la région notre contribution est évaluée à 326 000 m³

► Objectif 2021

Appuyer la mobilisation en 2021 de 40 000 m³ de bois

► Réalisation 2021

Mobilisation de 35 776 m³ de bois en forêt privée



* 80% de l'objectif étant atteint, l'action phare est validée

ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

Le Service commun Valorisation des Bois et des Territoires.

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Nos actions 2021

Actions réalisées conjointement par la Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales d'agriculture

📌 **Mobilisation de 35 776 m³ de bois** en forêt privée morcelée. 1008 propriétaires, représentant 1 463 ha et 123 chantiers de massification, ont donc bénéficié d'une animation, sous forme de visites conseils. L'écart entre le prévisionnel et le réalisé s'explique par :

- la Crise COVID impactant les modalités d'action des Chambres d'agriculture
- Des problèmes sanitaires sur les résineux (scolyte) impactant les exploitations et les marchés des bois en AURA
- Un marchés des bois d'œuvre fortement ralentis jusqu'en mai, suivi d'une période avec des conditions météorologiques défavorables

A savoir : en AURA, 62 000 m³ environs sont mobilisables à l'exploitation en forêts privées.

📌 **10 actions de développement forestier** (ADF) ont été réalisées par le service commun Valorisation Bois et Territoires des Chambre d'agriculture d'AURA.

📌 **Suivi du volet « foncier » forestier** dans le cadre des documents d'urbanisme et la restructuration agricole et forestière (ADF2).

📌 Mais aussi :

- Suivi de chantiers forestiers privés par la réalisation d'états des lieux des voiries communales.
- Mobilisation pour assurer une complémentarité efficace, notamment en matière de gestion de risques, entre les actions agricoles, sylvo-pastorales, agroforestières et forestières.
- Promotion du bois énergie et développement de la promotion du bois plaquettes forestières dans les litières
- Promotion de l'utilisation du bois d'œuvre de ressources locales dans la construction des bâtiments agricoles et ruraux.
- Accompagnement des regroupements de propriétaires forestiers (groupement de sylviculteurs, associations syndicales autorisées ou libres de gestion forestière)
- Accompagnement à la création de dessertes structurantes permettant une exploitation durable des massifs forestiers.





DAS 13. Agriculture urbaine

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Prendre le leadership de l'accompagnement et du développement d'une agriculture rentable et efficiente (ambition du réseau chambre dans les régions concernées par l'AU).

🎯 L'action phare 2019-2025

Accompagner 3 projets d'agriculture urbaine

► Réalisation 2021

2 projets accompagnés 

Nos actions 2021

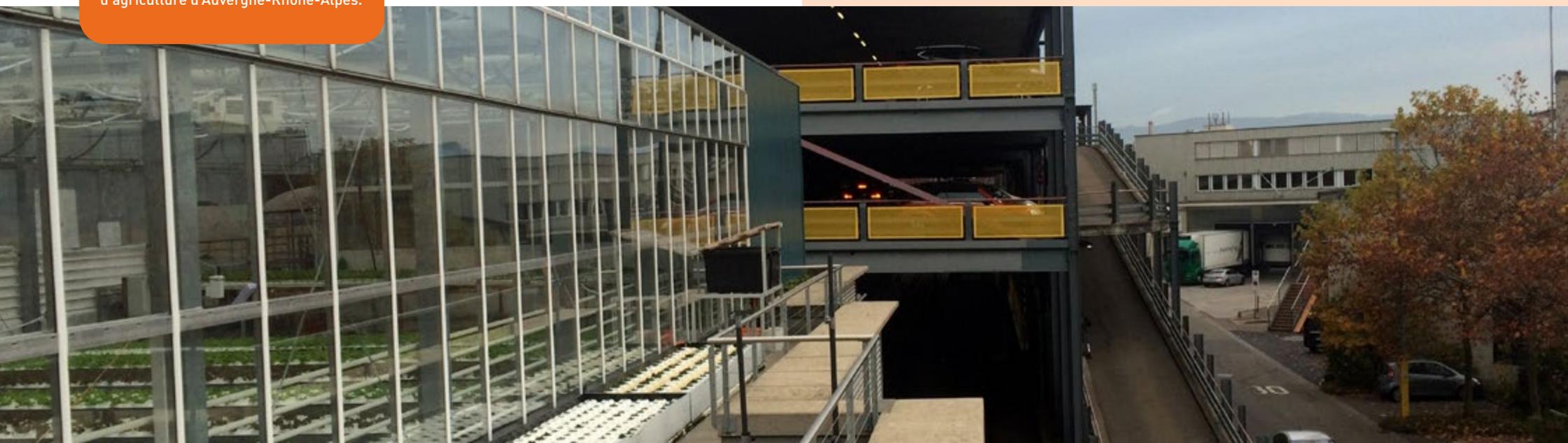
En 2021, plusieurs actions ont été conduites, directement en lien avec le DAS13 ou plus globalement sur la thématique de l'agriculture urbaine :

- **Participation des élus référents et des agents concernés aux 4 réunions nationales** et présentation sur des actions mises en place pour accompagner le développement de l'agriculture urbaine (cf ci-après)
- **Le Réseau Mixte Technologique (RMT) Agriculture urbaines, agréé par le Ministère en octobre 2020** a été mis en place dans son fonctionnement. L'animation nationale en a été confiée à la CA01 (Patrick NIVOT)

- **Une formation Résolia** pour le DAS 13, à destination des agents Chambre d'agriculture « Agriculture urbaine : connaître pour mieux se positionner », s'est tenue en septembre à Lyon
- **Une proposition de parcours à l'installation spécifique** pour les porteurs de projets en agriculture urbaine (AU) a été construite dans le cadre de missions nationales pour l'APCA
- **Dans le cadre de l'appel à projets FNSP2**, la candidature de l'Ain en partenariat avec les Chambres d'agriculture Pays de Loire et Ile-de-France pour créer et rédiger des offres d'accompagnement Proagri et Terralto en 2022 a été retenue.

ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.





DAS 14. Ruralité, Projets de territoire et services aux collectivités



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Tisser avec les 164 collectivités régionales des relations partenariales pour maintenir et développer des territoires de projets répondant à la fois aux besoins des agriculteurs et aux attentes des habitants.

🎯 L'action phare 2019-2025

Tous les trois ans, rencontrer chacune des 164 intercommunalités d'AURA pour écouter leurs attentes, partager nos compétences et savoir-faire en s'appuyant sur la démarche Terralto.

▶ **Objectif 2021**
111 intercommunalités rencontrées

▶ **Réalisation 2021**
131 intercommunalités rencontrées



ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

Le Service Réseau et Développement des Services Marchands.

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

🗺️ Nos actions 2021



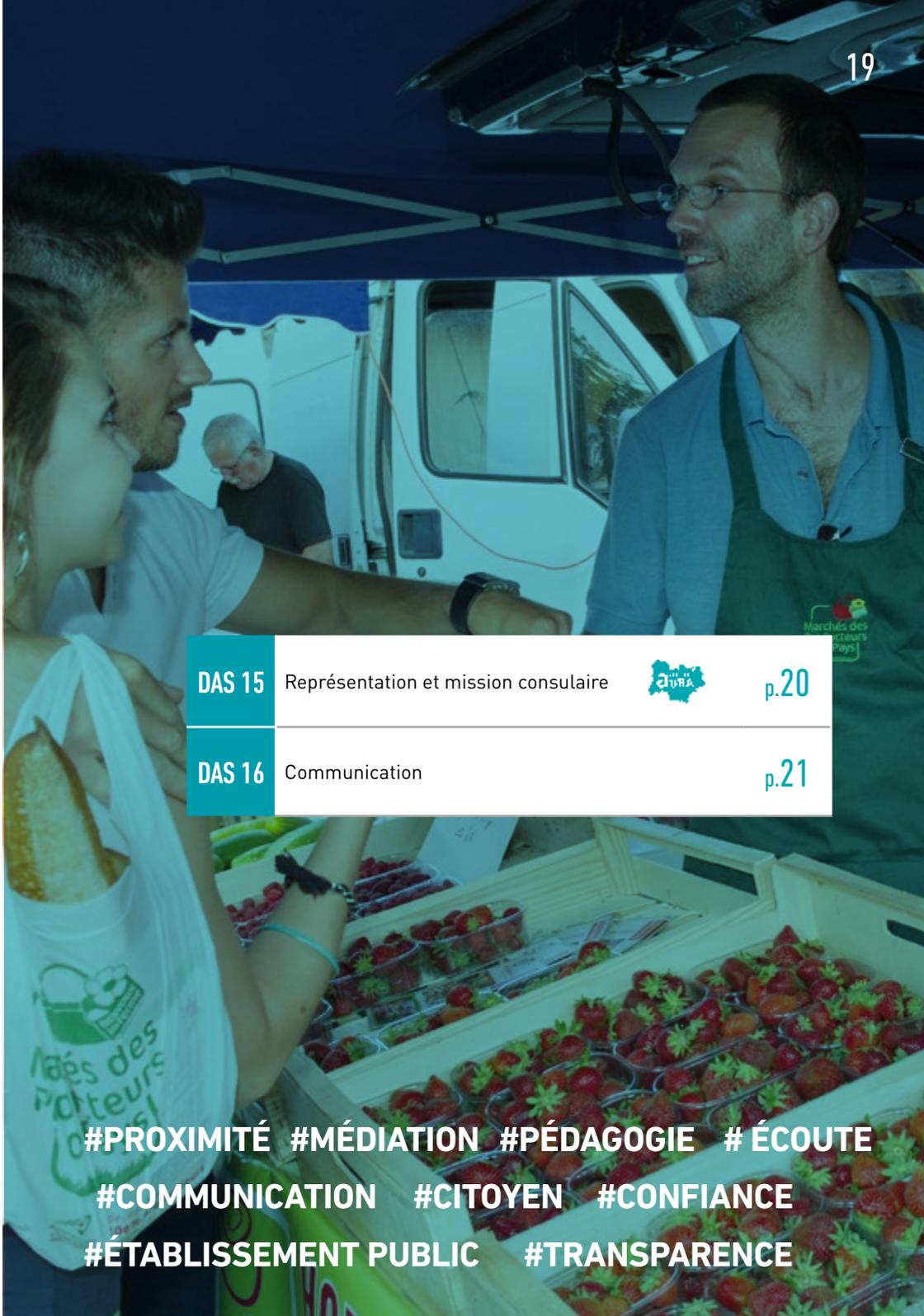
Actions réalisées conjointement par la Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales d'agriculture

- **Coordination du réseau** pour développer les connaissances et dégager des synergies au service des projets de territoire.
- **Animation de la commission Territoire** de la CRA AURA
- **Action réseau**
 - Plus d'une centaine de groupes d'agriculteurs animés localement
 - **Plus de 80 projets de territoires accompagnés** (développement de filières locales alimentaires, de production d'énergie, de valorisation et protection des ressources locales, d'adaptation au changement climatique, de mise en lien entre agriculture et société, ...)
- Mise en place de stratégies pour éviter ou réduire la consommation de foncier et le cas échéant mettre en œuvre la compensation
- Finalisation du Schéma Régional des Carrières et signature d'un accord cadre avec l'UNICEM pour une meilleure prise en compte des enjeux agricoles et d'approvisionnement en matériaux.
- Elaboration d'une doctrine régionale sur la production d'énergie photovoltaïque



AXE 3

FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ



DAS 15	Représentation et mission consulaire		p.20
DAS 16	Communication		p.21

#PROXIMITÉ #MÉDIATION #PÉDAGOGIE # ÉCOUTE
#COMMUNICATION #CITOYEN #CONFIANCE
#ÉTABLISSEMENT PUBLIC #TRANSPARENCE



DAS 15. Représentation et mission consulaire



Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Des communes à l'Europe, être présent et communiquer sur des sujets prioritaires, avec efficacité, dans les lieux de décision appropriés pour influencer les politiques publiques au bénéfice de l'agriculture d'AURA.

🎯 L'action phare 2019-2025

Faire valoir les positions professionnelles dans l'orientation des politiques publiques au service de l'agriculture régionale.

🗺️ Nos actions 2021

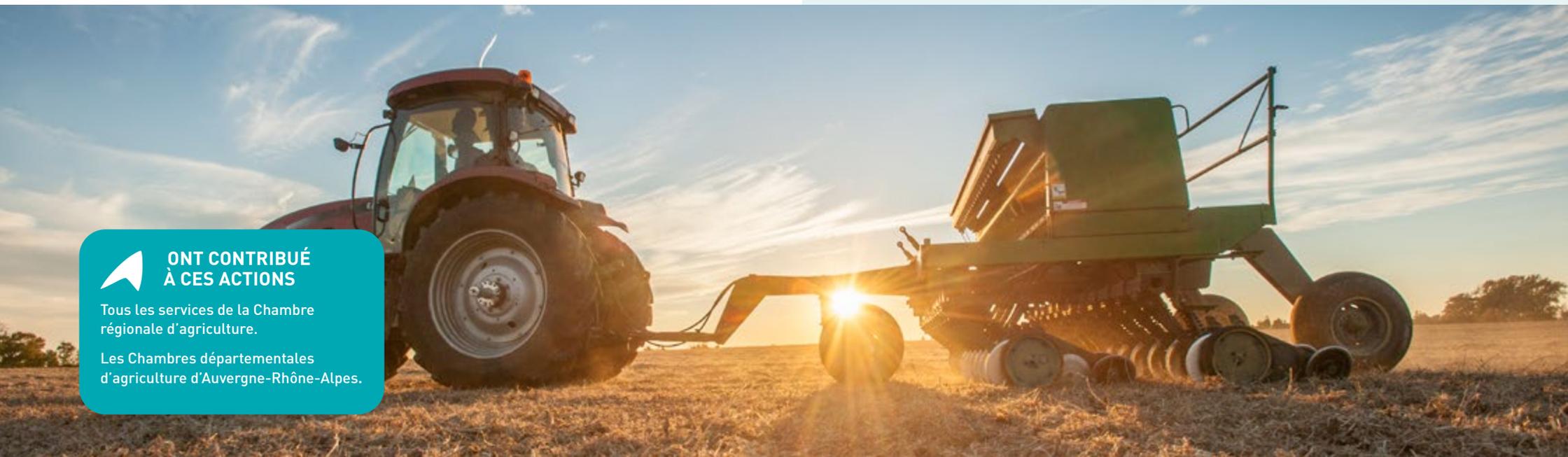
- Forte implication du Bureau de la Chambre régionale d'agriculture dans les échanges avec le Conseil Régional pour orienter la prochaine **programmation FEADER (2023/2027)**. La profession a pu faire valoir ses priorités et poursuivre son influence dans la construction du projet.
- **Plan de relance**
La Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes a participé au comité de pilotage régional à la mobilisation des bénéficiaires. La DRAAF anime en Auvergne-Rhône-Alpes les volets agricoles et forestiers du plan de relance Etat et Union européenne.



ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

Tous les services de la Chambre régionale d'agriculture.

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.





DAS 16. Communication

Nos ambitions en Auvergne-Rhône-Alpes

Avoir les moyens d'engager un dialogue avec nos concitoyens sur notre métier, nos pratiques, l'alimentation, les chartes de bon voisinage, en toutes occasions et en période de crise.

L'action phare 2019-2025

Former et accompagner 185 agriculteurs et conseillers à une communication sur les métiers, les usages et les pratiques, adaptée aux publics non agricoles.

► **Objectif 2021**
35 agriculteurs formés et rencontrés

► **Réalisation 2021**
139 agriculteurs formés et rencontrés



Nos actions 2021

- **Formation et informations d'agriculteurs et d'agricultrices sur la communication positive.** En 2021, les agriculteurs se sont notamment formés pour préparer des portes-ouvertes organisées dans leurs exploitations.
- **Partenariat avec Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes sur le numéro de décembre 2021 : « Communiquer positivement sur l'agriculture ».** Ce numéro propose une série d'interviews et de retours d'expériences sur des actions de communication conduites par des agriculteurs
- **#Je tiens à ma terre** : Une série d'événements organisés en remplacement du Salon International de l'agriculture, annulé en 2021.
 - **16 mini-films** sur l'agriculture et les agriculteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes. Objectif : valoriser les pratiques des agriculteurs, en montrant comment elles répondent aux attentes des citoyens sur les questions environnementales, d'emploi et d'alimentation. Diffusion sur France 3 Auvergne-Rhône-Alpes en mai. Les vidéos ont aussi été vues par plus de 100000 internautes sur [YouTube des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes](#).

Actions réalisées conjointement par la Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales d'agriculture

- **3 workshops organisés** pour une cible jeunes. Au programme : des témoignages d'agriculteurs et d'agricultrices en live ou en vidéo, des échanges avec des experts, des animations ludiques. Les thèmes abordés : installation et attractivité des métiers, circuits courts, signes de qualité et la vie des sols. **Plus de 500 participants en live ou en différé !** A voir ou revoir sur la chaîne [YouTube des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes](#).
- **Des recettes de cuisine filmées** avec Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand et des portes ouvertes dans des exploitations agricoles et viticoles, dans le cadre du Fascinant Printemps.
- Poursuite de la chronique hebdomadaire sur RCF jusqu'en juin 2021, soit **26 interviews d'agriculteurs et d'agricultrices diffusés sur RCF Aura**, sur notre site internet et la page FB « Avec l'agriculture, cultivons la vie. »
- **Valorisation des métiers de l'agriculture et de l'agro-alimentaire** sur le web et les réseaux sociaux, en absence du Mondial des Métiers. Réalisation de guides, fiches par filières et d'une campagne de communication sur Facebook.



ONT CONTRIBUÉ À CES ACTIONS

L'équipe Communication de la Chambre régionale.

Les Chambres départementales d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.

71 ÉLUS

depuis mars 2019.

48 AGENTS

(42,7 ETP)



149 377 €

RÉSULTAT COMPTABLE EXCÉDENTAIRE 2021

7 189 074 € DÉPENSES

7 338 451 € RECETTES

dont **13** AGENTS

régionalisés pour les fonctions supports (compta finances, ressources humaines et informatique). Ils sont localisés dans les 11 Chambres départementales.

FRANCE AGRIMER BANQUE POPULAIRE
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTAT CASDAR
RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
ADEME UNION EUROPÉENNE
CRÉDIT AGRICOLE CONFÉDÉRATION
NATIONALE DE L'ÉLEVAGE

**Merci à nos
partenaires
financiers**

Mars 2022

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

www.aura.chambres-agriculture.fr – accueil@aura.chambagri.fr